

# DÉVELOPPER LES PROJETS CITOYENS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

VOS AIDES CLIMAXION  
TOUT AU LONG  
DU PROJET

JANVIER  
2026



# DÉFINITION D'UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

## ► PROJET CITOYEN SELON CLIMAXION :

En accord avec la charte d'Énergie Partagée, Climaxion s'appuie sur le label « Énergie Partagée » pour définir un projet citoyen. Ainsi, les projets devront respecter les principes suivants :

- ancrage local,
- investissement citoyen non spéculatif,
- mode de gouvernance transparent et démocratique,
- dimension pédagogique affirmée,
- engagement durable dans les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Pour être reconnu comme participatif et citoyen, le projet impliquera au minimum 20 citoyens. La société porteuse du projet pourra adopter le statut juridique le plus adapté au mode de gouvernance souhaité par les actionnaires du projet ; ex : SAS, SCIC.

## ACCOMPAGNEMENT AU LONG COURS DES PROJETS

Climaxion finance l'animation du **réseau GECLER**, qui a pour mission d'accompagner les projets citoyens d'EnR à chacune de leurs étapes à travers des conseils, outils et formations diverses. Ainsi GECLER propose des conseils gratuits ou à coûts réduits pour les collectifs citoyens ou collectivités en fonction du niveau d'expertise demandée.

Plus d'informations : [gecler.fr](http://gecler.fr)

De même, la Région Grand Est soutient l'**Association Nationale des Centrales Villageoises** qui propose un accompagnement technique et des outils pour aider les collectifs citoyens à développer leur projet. GECLER et les Centrales Villageoises travaillent de manière partenariale.

Plus d'informations : [centralesvillageoises.fr](http://centralesvillageoises.fr)

## SOUTIEN À L'ÉMERGENCE DE PROJETS CITOYENS

- **GECLER et les Centrales Villageoises** proposent un accompagnement qualitatif en matière d'émergence de projets citoyens.
- Le dispositif « mission d'accompagnement au montage de projets EnR participatifs et citoyens » permet de prendre en charge **un certain nombre de missions permettant l'émergence de projets citoyens telles que assistance à maîtrise d'ouvrage** portant sur la définition du projet, la structuration juridique (mode de gouvernance,...), le modèle économique, les choix techniques et la stratégie de « recrutement » de citoyens... **Ce dispositif peut être sollicité pour des études et réalisations spécifiques auxquelles le réseau GECLER n'est pas en mesure de répondre.**  
<https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-concertation-laccompagnement-projets-denergies-renouvelables>

**Prise en charge des dépenses à 80 % via le dispositif Climaxion.**

- Le dispositif « concertation » peut aussi être mobilisé par les collectifs citoyens pour favoriser l'acceptabilité des projets EnR. L'objectif est d'informer de faire de la pédagogie sur le projet EnR et d'en redéfinir les contours pour mieux prendre en compte les enjeux locaux (voir lien supra).

**Prise en charge des dépenses à 80% via le dispositif Climaxion.**

- Le cas spécifique de la rénovation énergétique avec tiers financement citoyen : Des projets pilotes de rénovation énergétique portés par des collectifs citoyens peuvent bénéficier d'un accompagnement poussé, financé à 100 %, dans le cadre du projet européen « Citizen Led Renovation », porté en Grand Est par Alter Alsace Énergies. Les sollicitations sont à envoyer à [info@alteralsace.org](mailto:info@alteralsace.org).

## SOUTIEN AUX ÉTUDES TECHNIQUES

| FILIÈRE                                                | ÉTUDES ÉLIGIBLES ET NIVEAU DE SOUTIEN                                      | DISPOSITIF ASSOCIÉ           |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Photovoltaïque                                         | 70 % des coûts de l'étude technique<br>70 % des coûts de l'étude structure | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Bois énergie                                           | 70 % des coûts de l'étude                                                  | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Géothermie                                             | 70 % des coûts de l'étude                                                  | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Solaire thermique                                      | 70 % des coûts de l'étude                                                  | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Hydroélectricité                                       | 70 % des coûts de l'étude                                                  | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Autre : stockage, mobilité, rénovation énergétique.... | Au cas par cas                                                             |                              |

Le dispositif « **mission d'accompagnement au montage de projets EnR participatifs et citoyens** »

<https://www.climaxion.fr/faq-montage>

permet de prendre en charge des études techniques non mentionnées dans les dispositifs spécifiques pour mieux définir le projet. Toutes les EnR sont concernées par ce dispositif : thermiques comme électriques. Des préétudes éolien et PV peuvent également élargir à cette aide.

**Prise en charge des dépenses à 80% via le dispositif Climaxion.**

## SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

De manière générale, il n'est pas possible d'aider un projet d'EnR électrique bénéficiant déjà d'un tarif d'achat garanti par l'État. Dans les autres cas, une subvention Climaxion est envisageable.

| FILIÈRE                                                | ÉTUDES ÉLIGIBLES ET NIVEAU DE SOUTIEN                                                                   | DISPOSITIF ASSOCIÉ           |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Photovoltaïque                                         | Conditions : pas de tarifs de soutien de l'État<br>Projets en ACC* uniquement.                          | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Bois énergie                                           | 40 % de l'investissement<br>Voir détail des aides ci-contre                                             | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Géothermie                                             | 50 % de l'investissement<br>Voir détail des aides ci-contre                                             | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Solaire thermique                                      | 50 % de l'investissement<br>Voir détail des aides ci-contre                                             | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Hydroélectricité                                       | Conditions : pas de tarifs de soutien de l'État<br>Montant aide : 20 à 30 % dans la limite de 100 000 € | Voir <a href="#">le lien</a> |
| Autre : stockage, mobilité, rénovation énergétique.... | À définir                                                                                               |                              |

\* Autoconsommation collective

## LES AUTRES PARTENAIRES

D'autres partenaires sont également impliqués dans le soutien des projets d'énergie citoyenne :

- Certains syndicats d'énergie proposent des aides locales.
- Certaines SEM EnR locales cherchent également à favoriser l'appropriation citoyenne des projets en favorisant la prise de capitaux citoyens.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Concernant l'appui technique GECLER, il est nécessaire de prendre directement contact avec l'animateur du territoire.

**Concernant les aides Climaxion, il est important de noter :**

- Qu'il est nécessaire de prendre contact avec le chargé de mission Climaxion du territoire, <https://www.climaxion.fr/docutheque/charges-mission-transition-energetique> le plus en amont possible, pour avoir des renseignements techniques et administratifs sur les dispositifs, avant de déposer une demande d'aide.
- Que les demandes d'aides sont dématérialisées et passent par une plateforme numérique. Ces demandes de subventions doivent être réalisées avant validation du devis.
- Que chaque dispositif est spécifique et qu'il est nécessaire de le consulter attentivement ainsi que le cahier des charges associé.

**Plus d'informations  
sur [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr)**

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

